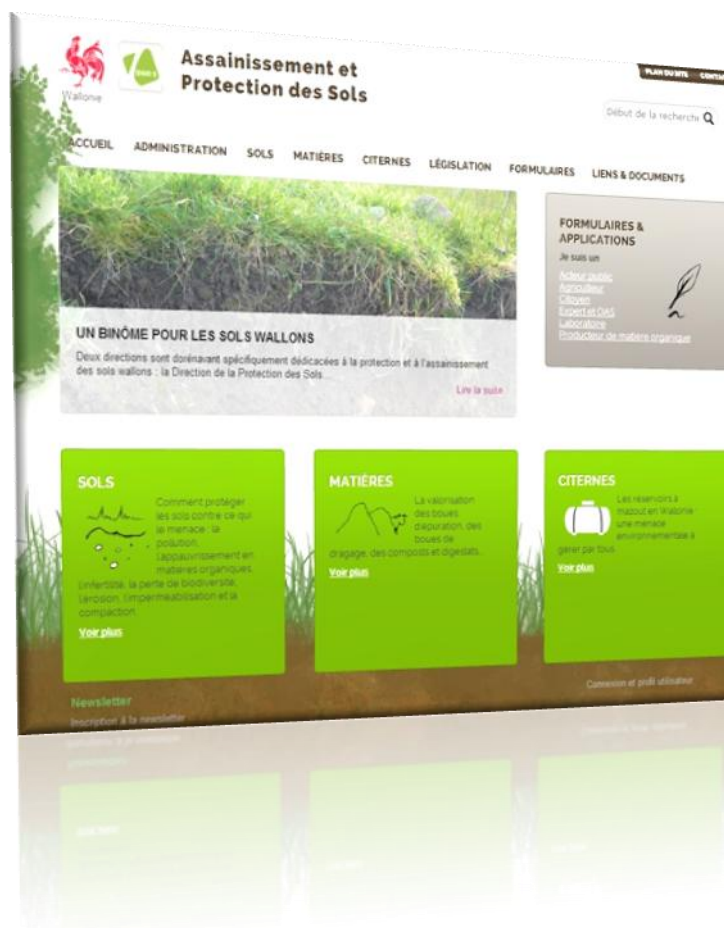


Site de l'Assainissement et de la Protection des Sols



Encodage du Formulaire Matière Organique - Manuel utilisateur



Wallonie

Date	30/01/2016
Version	2.00
Auteurs	A. Gendebien et M. Semer

Table des Matières

1.	Introduction.....	1
2.	Identification.....	1
2.1	Inscription	1
2.2	Identification.....	2
3.	Remplissage du formulaire	2
3.1	Création d'un formulaire.....	2
3.2	Edition d'un formulaire	3
3.3	Encodage des bulletins d'analyse de matière.....	4
3.4	Encodage des lots de matière	6
3.5	Encodage des destinataires.....	7
3.6	Encodage des bulletins d'analyse de sol	8
3.7	Encodage des épandages.....	9
3.8	Suivi des quantités gérées	10
4.	Soumission	11
4.1	Soumission des destinataires	11
4.2	Soumission du formulaire	11

1. INTRODUCTION

En Wallonie, pour pouvoir épandre une matière organique, autre que les déchets organiques de ferme produits au sein d'une même exploitation agricole, tout producteur doit obtenir un certificat d'utilisation (C.U.) octroyé, pour une boue, en vertu de l'arrêté du gouvernement wallon du 12 janvier 1995 relatif à l'utilisation sur ou dans les sols des boues d'épuration ou, pour tout autre déchet, en vertu de l'AGW du 14 juin 2001 favorisant la valorisation de certains déchets.

Tout producteur d'une telle matière doit fournir à l'administration un rapport annuel de synthèse pour chaque CU dont il dispose. Les producteurs sont encouragés à soumettre en ligne leurs données. Il est possible de déléguer l'encodage des données à un prestataire de services mandaté. Cependant la responsabilité de la conformité de ce rapport reste bien entendu avec le producteur de la matière.

Ce manuel a pour but de décrire la procédure pour réaliser l'encodage en ligne des données relatives à la valorisation des boues d'épuration et autres matières organiques faisant partie du rapport annuel.

2. IDENTIFICATION

2.1 INSCRIPTION

Pour pouvoir réaliser un encodage en ligne, le déclarant doit se rendre sur le site de la Direction de la Protection des sols <http://dps.environnement.wallonie.be>.

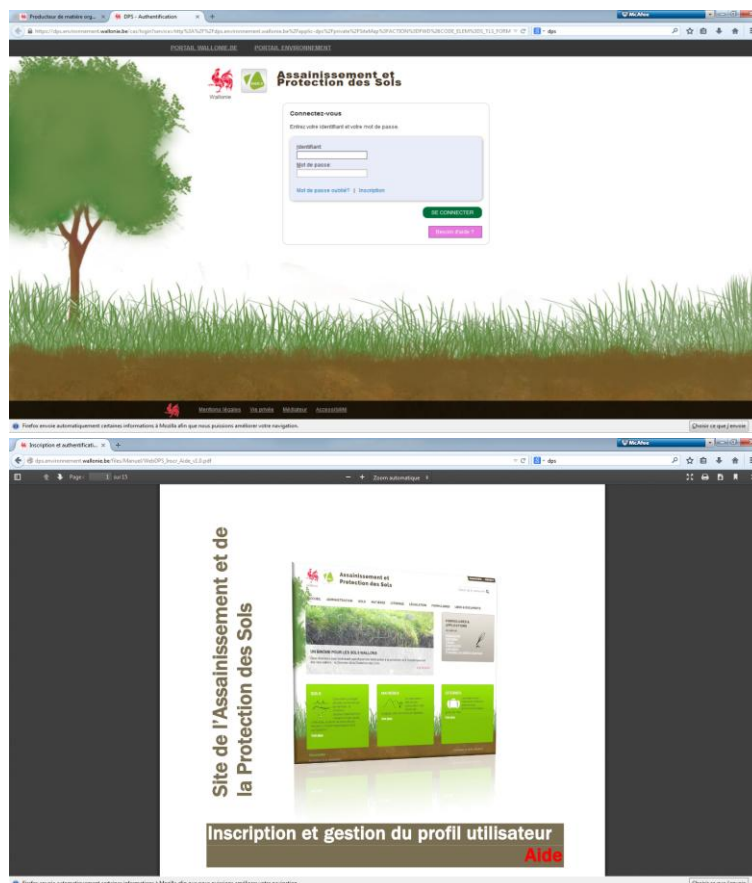
L'accès à la page de connexion se fait en sélectionnant le menu « **Formulaires>Producteur de matière organique> ouvrir** ».



Pour pouvoir accéder au formulaire de rapportage en ligne, il faut impérativement avoir un compte d'utilisateur auprès de l'administration wallonne et disposer d'un nom d'utilisateur et d'un mot de passe.

Si un déclarant n'a pas encore de compte, il doit cliquer sur le bouton « **inscription** » et suivre les différentes étapes pour s'inscrire et pour gérer son profil d'utilisateur comme expliqué dans le manuel d'aide disponible en cliquant sur le bouton rose « **Besoin d'aide ?** ».

Si par contre le déclarant a déjà un compte, il lui suffit de suivre la procédure d'identification décrite au point 2.1 ci-dessous.



2.2 IDENTIFICATION

A la page d'identification, le déclarant encode son nom d'utilisateur et son mot de passe et ensuite appuie sur le bouton vert « **se connecter** ». On peut récupérer son mot de passe en cliquant sur le bouton « **Mot de passe oublié ?** » et le mot de passe sera renvoyé par email.

Après s'être identifié, le déclarant peut, soit modifier ses données d'identification (voir manuel d'aide à l'inscription), soit accéder au formulaire d'encodage (voir section 3 ci-dessous).

3. REMPLISSAGE DU FORMULAIRE

3.1 CREATION D'UN FORMULAIRE

En premier lieu, il faut cliquer sur le bouton « Nouveau formulaire Matière organique ».

Site Internet de la DPS
Direction de la Protection des Sols

Accueil > Partenaires > Formulaires > Vos formulaires

Sél.	Date de création	Campagne	Type de formulaire	Identifiant	N° de formulaire	Date d'échéance	Statut	Date de soumission Destinataires	Date de soumission	Soumettre Destinataires	Soumettre formulaire
Nouveau formulaire Matières organiques											

Ensuite il faut définir la racine du certificat d'utilisation (CU) couvert par le formulaire et sélectionner la période de déclaration c'est-à-dire l'année pour laquelle le déclarant désire encoder les données. Le numéro de racine du CU est à fournir sous le format suivant: XXX/999/YY/9. Il ne peut y avoir qu'un formulaire annuel par numéro de certificat d'utilisation.

Site Internet de la DPS
Direction de la Protection des Sols

Accueil > Vos formulaires > Formulaire Matières organiques

Sélectionnez la période de déclaration ainsi que le numéro de certificat d'utilisation :

Numéro de C.U. (racine) :

Période de déclaration :

(*) Champs obligatoires

Ok Annuler

La navigation entre les cadres se fait via les boutons « Précédent » et « Suivant ».

Site Internet de la DPS
Direction de la Protection des Sols

Accueil > Partenaires > Formulaires > Vos formulaires > Encodage des lots de matière

Déclarant : IDELUX

Numéro C.U. (racine) : COM/009/NN/1

<< Précédent Suivant >>

Les ajouts effectués avec le bouton (+) sont automatiquement sauvegardés.

Lorsqu'une information n'a pas été enregistrée, le bouton « Sauver » devient rouge et un message apparaît. Il faut quitter le champ que l'on vient d'éditer pour que l'application détecte la modification.

Windows Internet Explorer

Vous n'avez pas validé vos modifications !
Choisissez OK pour quitter le formulaire sans sauvegarder.
Choisissez Annuler pour rester sur le formulaire actuel.

OK Annuler

Lots de matière par destinataire

N° DTA/DAA	Quantité fournie (en Tonnes)	
DTA1	345	X
DTA5	34455	X

Ajout d'un nouveau lot de matière

Sauver

3.2 EDITION D'UN FORMULAIRE

La liste qui s'affiche lors de l'ouverture de la page de connexion présente les formulaires du déclarant, ces derniers peuvent être complétés en plusieurs fois et modifiés jusqu'à leur

soumission (statut: en cours). Une fois un formulaire «Soumis», il ne peut plus être modifié mais il peut seulement être consulté.



Sél.	Date de création	Campagne	Type de formulaire	Identifiant	N° de formulaire	Date d'échéance	Statut	Date de soumission Destinataires	Date de soumission	Soumettre Destinataires	Soumettre formulaire
	29/01/2008	2008	Matière Organique	CU : COM/004/EE/3	31	31/03/2008	En cours				
	18/01/2008	2008	Matière Organique	CU : COM/010/NN/1	48	31/03/2008	En cours				
	10/01/2008	2007	Matière Organique	CU : COM/010/NN/1	42	31/03/2007	Soumis	24/01/2008	24/01/2008		
	10/12/2007	2007	Matière Organique	CU : COM/004/CC/3	41	31/03/2007	En cours				
	27/11/2007	2007	Matière Organique	CU : COM/009/NN/1	39	31/03/2007	En cours				
	16/10/2006	2006	Matière Organique	CU : COM/004/CC/3	32	31/03/2006	Soumis	10/12/2006	17/01/2008		
	02/10/2007	2007	Matière Organique	CU : COM/004/EE/3	31	31/03/2007	Soumis		17/01/2008		

Nouveau formulaire Matières organiques

Pour éditer un formulaire, il vous suffit de cliquer sur le bouton de sélection comme indiquer ci-dessous :



Sél.	Date de création	Campagne	Type de formulaire	Identifiant	N° de formulaire	Date d'échéance	Statut	Date de soumission Destinataires	Date de soumission	Soumettre Destinataires	Soumettre formulaire
	29/01/2008	2008	Matière Organique	CU : COM/004/EE/3	31	31/03/2008	En cours				

Un formulaire se compose de 6 cadres :

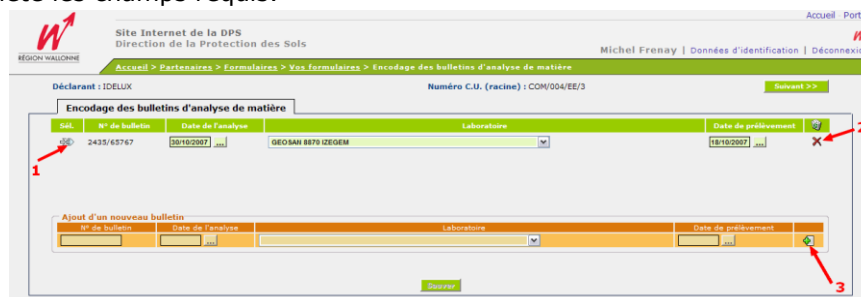
- Suivi des analyses de matière (encodage des différents bulletins d'analyse, voir point 3.3) ;
- Suivi des lots (association des analyses pour chaque lot de matière, voir point 3.4) ;
- Répertoire des destinataires (Liste des exploitations agricoles, voir point 3.5) ;
- Suivi des analyses de sol (encodage des différents bulletins d'analyse, voir point 3.6) ;
- Suivi des épandages (identification des parcelles agricoles, voir point 3.7) ;
- Suivi des quantités gérées (récapitulatif, voir point 3.8).

3.3 ENCODAGE DES BULLETINS D'ANALYSE DE MATIERE

Le premier cadre concerne l'encodage des résultats d'analyse de la matière. Ce cadre est pré-rempli avec les bulletins d'analyse déjà connus de l'Administration.

Le déclarant peut, comme indiqué sur la figure ci-dessous, soit :

- modifier un bulletin d'analyse en cliquant sur le bouton identifié par la flèche 1 ;
- supprimer un bulletin d'analyse en cliquant sur le bouton identifié par la flèche 2 ; ou
- ajouter un bulletin d'analyse en cliquant sur le bouton identifié par la flèche 3 après avoir complété les champs requis.



Site Internet de la DPS
Direction de la Protection des Sols
Accueil > Partenaires > Formulaires > Vos formulaires > Encodage des bulletins d'analyse de matière

Déclarant : IDELUX Numéro C.U. (racine) : COM/004/EE/3

Sél.	N° de bulletin	Date de l'analyse	Laboratoire	Date de prélèvement
	2435/65767	20/10/2007	GEOSAN BE79 IDEDEM	18/10/2007

Ajout d'un nouveau bulletin

N° de bulletin	Date de l'analyse	Laboratoire	Date de prélèvement

Envoyer

Lors de l'ajout d'un nouveau bulletin d'analyse, l'application vérifie que la date de prélèvement est bien antérieure à la date d'analyse. Si ce n'est pas le cas, un message d'erreur apparaît « La date

d'analyse ne peut être inférieure à la date de prélèvement ». Dans ce cas, le déclarant doit corriger la date et cliquer à nouveau sur le bouton (+).

Pour chaque nouveau bulletin, les paramètres à analyser tels que repris dans le certificat d'utilisation sont pré-chargés. **Attention**, tous les paramètres pré-chargés sont obligatoires. Lorsque le déclarant commence à encoder les résultats d'analyse dans le formulaire, il doit encoder une valeur pour chacun des paramètres listés avant de pouvoir sauvegarder les données. Sinon, le bouton « sauvegarder » reste rouge et un message d'erreur apparaît indiquant quel paramètre reste à encoder. S'il n'y a pas de résultats d'analyse pour certains paramètres, on doit ajouter « 0 ».

The screenshot shows the 'Paramètres de l'analyse' form. A modal dialog box titled 'Message de la page Web' is displayed in the center, containing a warning icon and the text: 'Paramètre : M.S. Le champ [Valeur] de la ligne 2 est obligatoire.' Below the dialog, the table lists parameters: pH, M.S., M.O., and N total. The 'M.S.' row has a red 'X' in the 'Valeur' column, indicating it is required. At the bottom, the 'Sauver' button is red, and the 'Valider' button is green.

Une fois l'encodage terminé pour tous les paramètres, le déclarant doit cliquer sur le bouton « sauvegarder » qui devient vert si une valeur est encodée pour tous les paramètres listés. Le système vérifie les éventuelles incohérences dans les données. Les paramètres valides apparaissent en vert et les non valides en rouge, et le nombre d'incohérences s'affiche à côté du bouton « valider ». Il faut faire les modifications nécessaires et cliquer à nouveau sur le bouton « sauvegarder ».

The screenshot shows the 'Paramètres de l'analyse' form after data entry. The 'Sauver' button is now green. The 'Valider' button is green and preceded by the text '1 incohérence(s) détectée(s) :'. The table shows parameters: Maturité, N-NO3 / N-NH4, Phytotoxicité, and As. The 'Maturité' row has a red 'X' in the 'Valeur' column, indicating an inconsistency. The 'N-NO3 / N-NH4' row has a green 'X', indicating it is valid. The 'Phytotoxicité' row has a red 'X', indicating it is invalid. The 'As' row has a green 'X', indicating it is valid.

Pour terminer l'encodage de ce bulletin d'analyse, le déclarant doit cliquer sur le bouton « valider ». S'il reste des incohérences dans les données, un message d'erreur apparaît demandant de confirmer ou d'annuler la validation. Le déclarant a encore le choix de faire d'autres corrections en choisissant de cliquer sur « annuler » ou de poursuivre et de valider les données encodées en cliquant sur « ok ». Le bulletin d'analyse est ainsi encodé.

The screenshot shows the 'Paramètres de l'analyse' form with a modal dialog box titled 'Message de la page Web' displayed in the center. The dialog contains a question mark icon and the text: 'Le Certificat d'utilisation requiert l'analyse d'un certain nombre de paramètres dont certains sont manquants ici : COND_ELEC, C9C40, GRANULO, IMPURETES, PIERRES, POUV, GERM. Un certain nombre de paramètres présentent une incohérence : N-NO3 / N-NH4. Est-ce normal ? Voulez-vous continuer ?'. Below the dialog, the 'Valider' button is green and preceded by the text '1 incohérence(s) détectée(s) :'. The 'Sauver' button is green. The table shows parameters: pH, M.S., M.O., and N total. The 'M.S.' row has a red 'X' in the 'Valeur' column, indicating it is required. The 'M.O.' row has a green 'X', indicating it is valid. The 'N total' row has a red 'X', indicating it is invalid.

Des paramètres peuvent ensuite être ajoutés ou supprimés en sélectionnant le bulletin d'analyse concerné. Pour ajouter un nouveau paramètre dans un bulletin d'analyse, il suffit de remplir les cases adéquates et de cliquer sur le bouton « + ».

Pour supprimer un paramètre, il suffit de cliquer sur le bouton « x » correspondant au paramètre que l'on désire supprimer. En cas de suppression, un message demande de confirmer la volonté de supprimer ce paramètre. Il suffit au déclarant de confirmer en cliquant sur « OK » ou d'annuler s'il ne souhaite pas effectuer ces changements.

3.4 ENCODAGE DES LOTS DE MATIERE

Ce cadre permet d'encoder les différents lots constitués au cours de l'année en question.

Il faut d'abord créer/ajouter un nouveau lot de matière. Un lot est identifié par un numéro créé par le déclarant (anciennement le numéro du document d'accompagnement (DAA)). Il n'y a pas de format imposé. Cependant l'exemple de format est suggéré : xx/yy avec xx = l'année de référence et yy comme numéro dans l'année. Pour ce faire, il suffit de remplir le numéro d'identification du lot et de cliquer sur le bouton « + ». Il ne faut pas remplir les autres cases, les doses autorisées sont complétées automatiquement lors de l'association des bulletins d'analyse correspondants.

Ensuite, il faut associer à chaque lot un ou plusieurs bulletin(s) d'analyses sélectionnés à partir de la liste des bulletins d'analyses encodés au cadre précédent et cliquer sur le bouton « + ». On ne peut encoder ou sélectionner un bulletin que si il est déjà renseigné dans le cadre « Encodage des bulletins d'analyses de matière ». Les bulletins sélectionnés s'affichent au dessus du cadre « Ajout d'une nouvelle analyse ».

Déclarant : GENDEBIEN Numéro C.U. (racine) : COM/999/CA/3 Formulaire : 1270 << Précédent Suivant >>

Encodage des lots de matière

Sél.	Lot/DAA	Dose régl. autorisée Prairies (T de matière brute/ha)	Dose régl. autorisée Cultures (T de matière brute/ha)	
	12/15	23.000000	23.000000	
	2015/01	0.000000	0.000000	
	2015/02	0.000000	0.000000	
	2015/03	23.000000	23.000000	

Ajout d'un nouveau lot de matière

Lot/DAA	Dose régl. autorisée Prairies (T de matière brute/ha)	Dose régl. autorisée Cultures (T de matière brute/ha)
	0.000000	0.000000

Sauver

Analyses ayant été utilisées pour la caractérisation du lot de matière

N° de bulletin	
2548	

Ajout d'une nouvelle analyse

Sauver

3.5 ENCODAGE DES DESTINATAIRES

Les destinataires (agriculteurs, ..) sont encodés sur base de leur numéro de référence ou numéro agrilien, c'est-à-dire le numéro délivré par le Département des Aides de la Direction Générale Opérationnelle de l'Agriculture, des Ressources naturelles et de l'Environnement du Service Public de Wallonie. C'est un numéro à 12 chiffres que l'on peut encoder sans tiret.

Soit le déclarant connaît le n° agrilien du destinataire, soit il effectue une recherche à partir des référentiels de l'administration accessibles en cliquant sur le bouton identifié par la flèche rouge ci-dessous.

Encodage des destinataires

N°	Sél.	N° agrilien	N° TVA	Enseigne	Adresse
1		000100034-27	B6670333736	DE PASSE RENEE	CHEMIN DES MONTANTS 3 - 7543 MOURCOURT

Ajout d'un nouveau destinataire

N° agrilien	N° TVA	Enseigne	Adresse

Sauver

La recherche peut s'effectuer sur base du numéro de TVA (ou BCE) ou via le nom, le code postal ou la localité. Une fois le destinataire identifié, il suffit de cliquer sur le bouton à gauche du N° agrilien (voir la flèche 4 ci-dessous).

N° agrilien : Enseigne : Code postal : N° TVA : Rue : Localité : **Rechercher**

1

2

4

3

Sél.	N° agrilien	N° TVA	Enseigne	Adresse	Code postal
	000102155-14	B6463071565	COUPLE A.S.B.L.	RUE COUPEE 96 - 4000 LIEGE 1	4000
	000110954-83	B6434382331	HORTI-LIEGE A.S.B.L.	RUE DE L'ESPERANCE 62 - 4000 LIEGE 1	4000
	000131086-39	B6863232359	DESTEXHE YVONNE	RUE DE L'ARBRE-SAINTE-BARBE 318 - 4000 ROCOURT	4000
	000131197-53	B6462707717	FLORABEL SPRL	RUE LONGUE 90 - 4000 LIEGE 1	4000
	000500445-22	B6876358079	FASTRE FRANCOIS, ANDRE, RENE ET PHILIPPE GPL	RUE DES HEROS 32 - 4000 ROCOURT	4000
	000501564-74		FACULTE DE MEDECINE VETERINAIRE PRODUCTIONS ANIMAL	BOULEVARD DE COLONSTER 20 843 - 4000 LIEGE 1	4000
	000501690-06	B6479867512	ANIMAL BREEDING PARTNER SA	CHEMIN DE LA FERME 8 839 - 4000 LIEGE 1	4000
	062049919-55	B6604934491	RIGOU NICOLAS	RUE DU CHEVAL BLANC 111 - 4000 ROCOURT	4000
	062060001-90	B6307888787	CENTRE RECHERCHE ELEVAGE	CHEMIN DE LA FERME 6839 - 4000 LIEGE 1	4000
	062060003-82	B6424928591	BUREAU GHAYE SPRL	RUE DES BUISSEMS 30 - 4000 LIEGE 1	4000
	062060004-83	B6418395543	SOCIETE AGRICOLE ET FORESTIERE DE TAVIER SA	RUE LOUVREX 83 - 4000 LIEGE 1	4000
	062084503-41	B6604666920	BRUMIOUL PAUL	R DU VILLAGE 28 - 4000 ROCOURT	4000
	073068068-05	B6447207810	POLY-AGRI SA	RUE DE LANTIN 83 - 4000 ROCOURT	4000

1 2

Nombre d'enregistrements : 14

Retour

Ensuite, pour chacun des destinataires, le déclarant encode le numéro de lot à partir de la liste des lots encodés au cadre précédent. Un lot peut avoir été livré à plusieurs destinataires. Pour chaque

livraison, un numéro DTA/DBA est encodé ainsi que la quantité qui lui a été fournie. Le format du numéro DBA/DTA est libre.

Un destinataire peut évidemment recevoir des quantités de matière provenant de plusieurs lots.

Déclarant : GENDEBIEN Numéro C.U. (racine) : COM/999/CA/3 Formulaire : 1270 << Précédent Suivant >>

Encodage des destinataires

N°	Sél.	N° agrilien	N° TVA	Enseigne	Adresse	
1		000112907-96	BE475340580	TASIAUX CHRISTIAN S. AGR.	RUE DE WAGNEE 6	X
2		000500285-12	BE344314823	FAUCONNIER ALAIN	CHEMIN DE MALAMETZ 45	X

Ajout d'un nouveau destinataire

N° agrilien	N° TVA	Enseigne	Adresse

Sauver

Lots de matière par destinataire

Lot/DAA	DTA/DBA	Quantité fournie (en Tonnes)	
2015/02	2015/02	120	X

Ajout d'un nouveau lot de matière

Lot/DAA	DTA/DBA	Quantité fournie (en Tonnes)

Sauver

3.6 ENCODAGE DES BULLETINS D'ANALYSE DE SOL

Le déclarant reproduit dans ce cadre les résultats d'analyse de sol pour les parcelles. Ce cadre est pré-rempli avec les données connues de l'Administration.

Il faut d'abord créer/ajouter un nouveau bulletin d'analyse se fait en complétant les champs et en cliquant sur le bouton (+). Le déclarant doit fournir le numéro du bulletin d'analyse, le nom du laboratoire à partir de la liste des laboratoires agréés par l'administration, les dates de prélèvement et d'analyses et les coordonnées lambert (x, y) du point de prélèvement. Le point doit se situer en Région Wallonne et donc la coordonnée x doit être comprise entre 40000 et 300000 et la coordonnée y entre 20000 et 165000. L'application vérifie que la date de prélèvement est antérieure à la date d'analyse ainsi que les coordonnées Lambert se situent bien entre les valeurs pertinentes pour la Région Wallonne.

Encodage des bulletins d'analyse de sol

Sél.	N° de bulletin	Date de l'analyse	Laboratoire	Date de prélèvement	Coord. X	Coord. Y	

Ajout d'un nouveau bulletin

N° de bulletin	Date de l'analyse	Laboratoire	Date de prélèvement	Coord. X	Coord. Y

Sauver

Les paramètres repris dans le C.U. concerné sont pré-chargés.

Encodage des bulletins d'analyse de sol

Sél.	N° de bulletin	Date de l'analyse	Laboratoire	Date de prélèvement	Coord. X	Coord. Y
→	SDR232	21/01/2008	AGUA CONSEIL 4607 DALHEM	17/01/2008	188684	106292

Ajout d'un nouveau bulletin

Paramètres de l'analyse

Paramètre	Valeur	<= min détection	Unité
Cd	32	☐	Mg/kg M.S.
Cr		☐	Mg/kg M.S.
Cu		☐	Mg/kg M.S.
Zn		☐	Mg/kg M.S.

Ajout d'un nouveau paramètre

Paramètre: 2

Valider Sauver

Lorsque tous les paramètres ont été ajoutés, il faut cliquer sur le bouton « Valider », ce dernier vérifie les éventuelles incohérences dans les données. Les paramètres valides apparaissent en vert et les non-valides en rouge.

Exemple d'un paramètre manquant :

Windows Internet Explorer

Paramètre : Cr
Le champ [Valeur] de la ligne 2 est obligatoire.

OK

Paramètres de l'analyse

Paramètre	Valeur	<= min détection	Unité
Cu		☐	Mg/kg M.S.
Zn		☐	Mg/kg M.S.
Hg		☐	Mg/kg M.S.
Pb		☐	Mg/kg M.S.

Ajout d'un nouveau paramètre

Paramètre:

Valider Sauver

3.7 ENCODAGE DES EPANDAGES

Déclarant : GENDEBIEN Numéro C.U. (racine) : COM/999/CA/3 Formulaire : 1270 << Précédent Suivant >>

Encodage des épandages

N°	Sél.	N° agrilien	N° TVA	Enseigne	Adresse
1	☐	000112907-96	EE475340580	TASIAUX CHRISTIAN S. AGR.	RUE DE WAGREE 6
2	☐	000503005-12	20844314823	FAUCONNIER ALAIN	CHENIN DE BALAMETZ 46

Ajout d'un nouveau destinataire

N° agrilien N° TVA Enseigne Adresse

Sauver

Parcelles par destinataire

N° réf	N° bulletin	Coord.X	Coord.Y	Surf (ha)	Dest culturale	Lot destinataire	Qté épandue (t)	Dose répl. (t/ha)	Dose appl. (t/ha)

Ajout d'une nouvelle parcelle

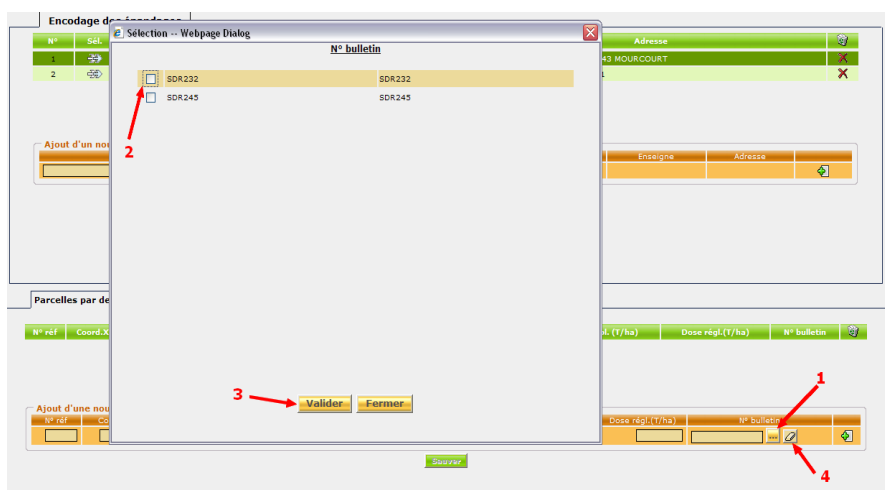
N° réf N° bulletin Coord.X Coord.Y Surf (ha) Dest culturale Lot destinataire Qté épandue (t) Dose répl. (t/ha) Dose appl. (t/ha)

Sauver

Une liste permet l'affichage des destinataires encodés précédemment. Pour chaque destinataire sélectionné dans la liste en cliquant sur le bouton « Sél. » à gauche du numéro agrilien dans la liste, le déclarant complète la liste des parcelles sur lesquelles un épandage de matière a eu lieu.

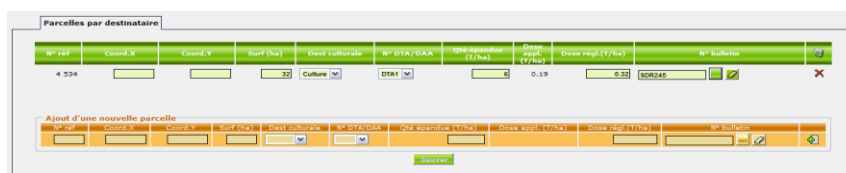
Il encode d'abord le numéro de référence de la parcelle. Ce numéro de référence est choisi par le déclarant et son format est libre. Les parcelles sont localisées (limites, contours) et identifiées à l'aide de ce numéro sur un (des) plan(s) à l'échelle 1/10.000 ou un (des) orthophotoplan(s) à envoyer séparément.

1. Ensuite, le déclarant sélectionne à partir de la liste des bulletins d'analyse de sol précédemment encodés en ouvrant la fenêtre de sélection en cliquant sur le bouton 1 et associe le bulletin d'analyse de sol correspondant à la parcelle en question en cliquant sur le bouton 2 et en validant (appuyer sur bouton 3). Pour effacer le bulletin précédemment ajouté, il suffit d'utiliser la gomme (voir bouton 4).



Il encode la superficie de la parcelle, sa destination culturale et il associe également à ce stade le lot de matière concerné dans la liste des lots disponibles précédemment encodés ainsi que les quantités épandues en tonnes de MB. La dose réglementaire et la dose appliquée se calculent en fonction des concentrations en éléments traces métalliques, en azote ou autres éléments restrictifs. Un nouveau destinataire peut être ajouté comme expliqué au point Encodage des destinataires 3.5 ci-dessus.

Les parcelles encodées peuvent être modifiées directement dans le tableau, excepté le numéro de référence.



3.8 SUIVI DES QUANTITES GEREES

Ce cadre résume toutes les destinations possibles pour la matière couverte par le CU. Les quantités doivent être fournies en TMB et en fonction du pourcentage de matière sèche encodée, la quantité de matière sèche est calculée. Les quantités valorisées en agriculture sont automatiquement additionnées en fonction des données encodées au cadre « Encodage des destinataires » (quantités fournies et non pas les quantités épandues). Les quantités pour les autres destinations doivent être encodées dans les champs respectifs.

Destination	Quantité gérée de matière brute (t)	Teneur en MS (%)	Quantité gérée de matière sèche (t)
Valorisation			
Agriculture :	34 490.000		6 555.200
Cession à des particuliers :			
Espaces verts :			
Réhabilitation de sites :			
Valorisation matière :			
Valorisation thermique :			
Autre valorisation :			
Traitements			
Transfert vers une autre STEP (boues) :			
Compostage :			
Biométhanisation :			
Autre traitement :			
Elimination			
CET :			
Incinération en four d'ordures ménagères :			
Incinération spécifique :			
Autre élimination :			
Stockage			
Stockage hors site :			
Stockage sur site au 31 décembre :			
Total	34490.000		6555.200

(*) Champs obligatoires

Sauver

4. SOUMISSION

Le formulaire est soumis depuis l'écran : « Vos formulaires ».

Il est soumis en deux phases :

1. Les destinataires
2. Le formulaire

4.1 SOUMISSION DES DESTINATAIRES

N°	Date de création	Compense	Type de destination	Identifiant	N° de formulaire	Date d'échéance	Statut	Date de soumission Destinataires	Date de soumission	Destinataires Destinataires	Destinataires Destinataires
001	29/01/2008	2008	Matière Organique	CU / COM/004/EE/3	51	31/03/2008	En cours				
002	18/01/2008	2008	Matière Organique	CU / COM/003/NN/1	48	31/03/2008	En cours				
003	10/01/2008	2007	Matière Organique	COM/003/NN/1	42	31/03/2007	Soumis	24/01/2008	24/01/2008		
004	10/12/2007	2007	Matière Organique	CU / COM/004/CC/3	41	31/03/2007	En cours				
005	27/11/2007	2007	Matière Organique	CU / COM/005/NN/1	39	31/03/2007	En cours				
006	16/10/2006	2006	Matière Organique	CU / COM/006/NN/1	38	31/03/2006	En cours				
007	02/10/2007	2007	Matière Organique	CU / COM/007/NN/1	37	31/03/2007	En cours				

Les cadres soumis sont :

- Analyses de matière
- Lots de matière
- Destinataires



L'icône indique que la partie est soumise, et la date de soumission est ajoutée dans le tableau. Ces cadres ne peuvent plus être modifiés une fois soumis.

4.2 SOUMISSION DU FORMULAIRE

Le reste du formulaire comporte les cadres :

analyses de sol,
suivi des épandages et
suivi des quantités gérées

Une fois soumis, ils ne peuvent plus être modifiés mais peuvent seulement être consultés.

N°	Date de création	Compense	Type de destination	Identifiant	N° de formulaire	Date d'échéance	Statut	Date de soumission Destinataires	Date de soumission	Destinataires Destinataires	Destinataires Destinataires
001	29/01/2008	2008	Matière Organique	CU / COM/004/EE/3	51	31/03/2008	En cours				
002	18/01/2008	2008	Matière Organique	CU / COM/003/NN/1	48	31/03/2008	Soumis	01/02/2008	01/02/2008		
003	10/01/2008	2007	Matière Organique	COM/003/NN/1	42	31/03/2007	Soumis	24/01/2008	24/01/2008		
004	10/12/2007	2007	Matière Organique	CU / COM/004/CC/3	41	31/03/2007	En cours				
005	27/11/2007	2007	Matière Organique	CU / COM/005/NN/1	39	31/03/2007	En cours				
006	16/10/2006	2006	Matière Organique	CU / COM/006/NN/1	38	31/03/2006	Soumis	01/02/2008	01/02/2008		
007	02/10/2007	2007	Matière Organique	CU / COM/007/NN/1	37	31/03/2007	Soumis	17/01/2008	17/01/2008		

Votre formulaire a été soumis correctement à l'administration.

Retournez l'administration